

EXPÉRIMENTATION DANS LE VAL-D'OISE



## AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE POUR LES JEUNES EN INSERTION

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2020, les jeunes en insertion professionnelle du Val-d'Oise (95) peuvent bénéficier d'une aide de la Région Île-de-France pour financer leur permis de conduire, si celui-ci est nécessaire pour leur embauche. Cette expérimentation devrait être généralisée à l'ensemble des départements franciliens à l'été 2021. Près de 60000 jeunes pourront alors en bénéficier.

### POUR QUI ?

Les jeunes de 18 à 25 ans domiciliés dans le Val-d'Oise dans l'une des situations suivantes :

- Inscrits dans des missions locales, Écoles de la 2<sup>e</sup> chance (E2C), Espaces de dynamique d'insertion (EDI) ou Parcours d'entrée dans l'emploi (PEE),
- Signataires d'un parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA), dont le projet professionnel, attesté par la mission locale, nécessite l'obtention du permis,
- Demandeurs d'emploi résidant en Quartier prioritaire de la ville (QPV) ou en zone rurale.

### COMMENT ?

Le dépôt de la demande d'aide auprès de la Région se fait via le site : [www.mesdemarches.iledefrance.fr](http://www.mesdemarches.iledefrance.fr)

### MONTANT

Le montant maximum de l'aide est de **1300 €**.

### PLUS D'INFORMATIONS SUR

[www.iledefrance.fr/aide-au-permis-de-conduire-pour-jeunes-en-insertion-experimentation-en-val-doise](http://www.iledefrance.fr/aide-au-permis-de-conduire-pour-jeunes-en-insertion-experimentation-en-val-doise)

